



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} DRIEDGER présente la pétition de M. Ilderton, V. Martens, K. Kliever et autres personnes demandant au ministre de la Justice d'encourager le gouvernement du Manitoba à poursuivre son partenariat avec les écoles et la police afin que les clubs d'athlétisme de la police de Winnipeg offrent des activités récréatives et sportives.

Est lue et déposée la pétition que M^{me} DRIEDGER a présentée au nom de M. McWilliams, S. Rempel, J. Turner et autres personnes demandant au ministre de la Justice d'encourager le gouvernement du Manitoba à poursuivre son partenariat avec les écoles et la police afin que les clubs d'athlétisme de la police de Winnipeg offrent des activités récréatives et sportives.

M. LATHLIN, *ministre de la Conservation*, fait une déclaration au sujet de la Semaine de l'arbre et des forêts qui se déroule du 7 au 13 mai 2000.

M. CUMMINGS et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M^{me} WOWCHUK, *ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation*, fait une déclaration au sujet du Programme d'ajustement Canada-Manitoba.

M. PENNER (Emerson) et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M. ASHTON, *ministre de la Voirie et des Services gouvernementaux*, fait une déclaration au sujet de la réaction du gouvernement fédéral au rapport sur le transport des grains.

M. CUMMINGS fait des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, M^{mes} KORZENIOWSKI et MITCHELSON ainsi que MM. SCHELLENBERG, PENNER (Emerson) et SMITH (Brandon-Ouest) font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* SELINGER :

que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Le débat se poursuit.

Après son intervention, M. STEFANSON propose que la motion soit amendée par substitution, au passage qui suit « l'Assemblée », de ce qui suit :

déplore que le budget ne tienne pas compte des besoins actuels et futurs des Manitobaines et des Manitobains :

- a) en ne proposant pas une perspective globale ni un plan pour l'économie;
- b) en ne protégeant pas le climat économique propice qui a régné au cours des dix dernières années;
- c) en n'accordant pas à la population un allègement fiscal appréciable;
- d) en ne reconnaissant pas l'importance d'avoir un système fiscal concurrentiel afin que le Manitoba demeure prospère;
- e) en ne donnant aux jeunes aucune raison de demeurer au Manitoba;
- f) en n'accordant pas une aide suffisante aux universités du Manitoba;
- g) en n'établissant pas un processus de consultation publique sur la création de cinq nouveaux casinos;
- h) en n'accordant aucune aide aux agriculteurs touchés par les graves inondations dans le sud-ouest du Manitoba;
- i) en ne répondant pas aux besoins de la population rurale du Manitoba en ce qui concerne les routes et l'infrastructure routière;
- j) en ne mettant pas fin à la médecine de couloir comme il avait été promis;
- k) en ne prévoyant pas l'ouverture des 138 nouveaux lits d'hôpitaux permanents qui avait été promise;
- l) en ne répondant pas aux besoins et aux préoccupations de la ville de Winnipeg et de sa population,

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

Jeudi 11 mai 2000

Le président déclare l'amendement recevable.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

Après les interventions de M. le *ministre* ASHTON et de M. CUMMINGS, M. MALOWAY prend la parole jusqu'à 18 h et conserve le droit de parole pour la reprise du débat.

La séance est levée à 18 h, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, à 10 h.

Le président,

George HICKES